

# Orange aborde l'IPv6 par la Pologne

**Orange** a entendu l'appel de l'Internet Society (**Isoc**). L'opérateur entend participer au lancement mondial de l'**IPv6** ([World IPv6 Launch](#)) et annonce son intention de mettre à disposition un réseau IPv6 de manière permanente et de rendre ses contenus compatibles avec le nouveau protocole Internet. Les quelque 21 millions de visiteurs mensuels de son portail (Orange.fr) et de ses services entreprises (orange-business.com) seront les premiers à en bénéficier (si tant est que leur opérateur supporte l'IPv6).

Orange a pris en compte le problème de l'IPv6 **dès 2008** pour les infrastructures fixes et mobiles pour les marchés résidentiels comme professionnels à l'échelle mondiale. En 2009, Orange Business Services propose un service VPN (réseau privé virtuel) et Internet IPv6 en direction des entreprises souhaitant rendre compatible leur réseau. C'est notamment le cas de celles qui commercent avec l'Asie où la pénurie d'adresse IPv4 est une réalité aujourd'hui. Mais jusqu'à présent, rien n'avait été fait à l'échelle d'un pays.



La Pologne sera le premier pays à bénéficier de cette mise à niveau du réseau avec un service de connectivité IPv6 pour ses clients mobiles dès juin 2012. Mais pas avant novembre 2012 pour les clients fixes. Suivront la Belgique, la France, la Moldavie, la Roumanie et le Sénégal. « *L'objectif est d'être prêt au moment où les adresses IPv4 viendront à épuisement dans ces pays* », indique l'opérateur. Ce qui, en Europe, pourrait arriver dès l'été prochain. Le programme s'appliquera ensuite au Kenya, Ouganda, Madagascar et en Jordanie.

## **Pénurie d'adresses, M2M, nouveaux services...**

Rappelons que l'IPv6 permet avant tout de répondre à la pénurie d'adresses IPv4 qui ont toutes été attribuées par l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority, qui gère l'adressage aux entités régionales). Un besoin d'autant plus urgent que se développe l'usage de l'Internet mobile qui nécessite l'attribution d'une adresse IP, même temporaire, à chaque fois qu'un smartphone se

connecte à un service Internet. Le nouveau protocole permet aussi de répondre au marché croissant du M2M (machine-to-machine) et introduit de nouvelles fonctionnalités comme l'automatisation des processus de configuration des machines.

Une situation et des besoins que **Christian Petrus**, responsable en charge de la gamme de produits Internet et IPv6 à l'international chez Orange, résume (en anglais) à travers l'infographie ci-contre (également disponible sur le [blogue](#) d'Orange Business).

Crédit photo © Torbz – Fotolia.com